



**COMMUNIQUÉ DU
38^E SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC
CENTRE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL SAFARI COURT
WINDHOEK (NAMIBIE)**

17 - 18 AOÛT 2018

1. Le 38^e Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est tenu au Centre de conférence de l'hôtel Safari Court, à Windhoek (République de Namibie) les 17 et 18 août 2018.
2. Étaient présents au Sommet les Chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants :

Afrique du Sud	S.E. le Président Cyril Ramaphosa
Angola :	S.E. le Président João Manuel Gonçalves Lourenço
Botswana :	S.E. le Président Mokgweetsi Masisi
RD Congo :	S.E. le Président Joseph Kabila Kabange
Mozambique :	S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi
Namibie :	S.E. le Président le Dr. Hage G. Geingob
Seychelles :	S.E. le Président Danny Faure
Zambie :	S.E. le Président Edgar Chagwa Lungu
Zimbabwe :	S.E. le Président Emmerson Dambudzo Mnangagwa
République-Unie de Tanzanie :	S.E. le Vice-président Samia Suluhu Hassan

Lesotho :	S.E. le Premier ministre le Dr. Motsoahae Thomas Thabane
Eswatini	Son Excellence le Sénateur Paul Dlamini, Vice-Premier ministre
Union des Comores :	S.E. Mohamed El Amine Souef, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie.
Madagascar :	S.E. Dovo Eloi Maxime, Ministre des Affaires étrangères
Malawi :	S.E. le Dr. Emmanuel Fabiano, Ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales
Maurice :	S.E. Mahen Kumar Seeruttun, Ministre de l'Agroforesterie et de la Sécurité alimentaire

3. Le Sommet a également vu la présence de S.E. Paul Kagame, Président du Rwanda et Président en exercice de l'Union africaine.
4. Le Sommet a également vu la présence de la Dr. Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC, de S.E. Moussa Faki, Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), et de la Dr Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).
5. Le Sommet a élu S.E. le Dr. Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie, Président de la SADC, et S.E. le Dr John Pombe Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie, Président entrant de la SADC.
6. Le Sommet a également élu S.E. Edgar Chagwa Lungu, Président de la Zambie, Président de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, et S.E. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, Président entrant de l'Organe.
7. Le Sommet a salué le Président sortant de la SADC, S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud pour le leadership exemplaire dont il a fait montre durant son mandat.

8. Le Sommet a approuvé le thème du 38^e Sommet de la SADC, « *Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable* » comme thème de 2018/19, qui fait avancer le programme d'industrialisation de la SADC, tout en mettant l'accent sur le développement des infrastructures, l'autonomisation des jeunes et le développement durable.
9. Le Sommet a approuvé l'opérationnalisation de l'Université de la Transformation de la SADC, laquelle opérera sous forme d'une université virtuelle et ayant pour vocation de promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation, la commercialisation, le transfert de technologies, le développement de l'entreprise, l'économie numérique et l'économie du savoir afin de soutenir le programme de la SADC en matière d'industrialisation.
10. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) révisé 2015-2020 et a exhorté les États membres à se concentrer sur l'exécution des activités prioritaires dans les cadres approuvés du RISDP révisé et de leurs documents d'orientation, notamment la Stratégie d'industrialisation et sa Feuille de route, le Plan directeur régional pour le développement des infrastructures, le Plan régional pour les investissements agricoles et le Plan indicatif stratégique de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité.
11. Le Sommet a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et de la Feuille de route 2015-2063 pour l'industrialisation de la SADC et a exhorté les États membres à rester engagés à la mise en œuvre du programme d'industrialisation de la SADC en tant que priorité principale de la région.
12. Le Sommet a passé en revue la performance économique régionale de la SADC et a exhorté les États membres à redoubler d'efforts afin de diversifier leurs économies, à améliorer les mécanismes de recouvrement des recettes intérieures et à gérer les dépenses publiques.
13. Le Sommet a noté la baisse générale de la production alimentaire dans la région, enregistré durant la campagne 2017/18 et a exhorté les États membres à mettre en

place des mesures visant à faire face à l'insécurité alimentaire dans la région, tout en élaborant des plans d'urgence pour améliorer la préparation aux sécheresses, compte tenu de la probabilité de conditions défavorables induites par *El Niño* pendant la campagne 2018/19.

14. Le Sommet a noté que l'Union des Comores a déposé au Secrétariat son instrument d'adhésion au Traité de la SADC et l'a félicitée pour avoir adhéré au Traité de la SADC et pour être devenue membre à part entière de la SADC.
15. Le Sommet a réaffirmé la position de la SADC selon laquelle il importe de maintenir la structure de négociations, de gouvernance et de prise de décisions du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP).
16. Le Sommet a exhorté les États membres qui n'ont pas encore signé et/ou ratifié l'Accord de libre-échange tripartite (ALET) à le faire et a exhorté les États membres à finaliser l'échange d'offres tarifaires dans les meilleurs délais et à ouvrir la voie à la mise en œuvre de la zone de libre-échange tripartite (ZLET).
17. Le Sommet a entériné le 23 mars en tant que journée de commémoration de la Journée de la libération de l'Afrique australe.
18. Le Sommet a noté que la Conférence de solidarité de la SADC avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD)/Sahara occidental se tiendra en octobre/novembre 2018 et sera accueillie par la République d'Afrique du Sud.
19. Le Sommet a pris note des avancées réalisées suite aux propositions formulées par la SADC concernant la réforme institutionnelle en cours à l'Union africaine, a réitéré son engagement à ces réformes et a appelé à la poursuite des consultations en vue de répondre aux questions en suspens. Il a mandaté le Président de la SADC d'accélérer ces consultations.
20. Le Sommet a remercié Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda et Président de l'Union africaine (UA) d'avoir accepté l'invitation de la SADC et d'avoir participé au 38^e Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

Il l'a remercié de l'engagement et du leadership continus dont il fait montre dans la poursuite de la mise en œuvre des réformes institutionnelles à l'UA.

21. Le Sommet a noté avec préoccupation que, malgré un certain nombre d'initiatives prises par la SADC au Royaume du Lesotho, les progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route des réformes et le dialogue national demeurent très lents.
22. Le Sommet a exhorté le Royaume du Lesotho et toutes les parties prenantes à faire en sorte que le Forum des dirigeants nationaux prévu les 23 et 24 août 2018 se déroule comme prévu et a appelé toutes les parties prenantes, y compris celles qui résident à l'extérieur, à y participer.
23. Le Sommet a décidé de ne plus admettre de nouveaux retards dans la mise en œuvre des réformes et du Dialogue national et a appelé les États membres à prendre les mesures nécessaires à l'encontre de ceux qui ont l'intention de retarder les processus des réformes et du Dialogue national ou menacent de les faire dérailler.
24. Le Sommet a exhorté le Gouvernement du Royaume du Lesotho à mettre en place un programme assorti de jalons clairs pour la mise en œuvre des activités prioritaires inscrits sur la Feuille de route des réformes et du Dialogue national, tout en reconnaissant que le mandat de la Mission de prévention de la SADC au Lesotho (SAPMIL) expire en novembre 2018. Un rapport sur la mise en œuvre de ce programme doit être soumis au Président de l'Organe au plus tard le 30 octobre 2018.
25. Le Sommet a remercié S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et Facilitateur au Royaume du Lesotho, qui, avec l'appui de l'Équipe de facilitation, poursuit ses efforts de facilitation au Royaume du Lesotho.
26. Le Sommet a salué S.E. le Président Joseph Kabila et le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) pour avoir respecté la Constitution du pays et a noté que le Gouvernement de la RDC continuera à fournir le financement et les moyens logistiques nécessaires afin de permettre la tenue d'élections pacifiques et crédibles.

27. Le Sommet a félicité le Gouvernement de Madagascar et les parties prenantes politiques pour être parvenus à un accord qui a facilité la nomination du nouveau Premier Ministre, S.E. Christian Ntsay, et la formation d'un gouvernement de consensus, et a exhorté toutes les parties prenantes politiques à faire en sorte que les prochaines élections se déroulent dans un environnement pacifique.
28. Le Sommet a félicité S.E. Joaquim Chissano, ancien Président de la République du Mozambique et Envoyé spécial de la SADC auprès de Madagascar, pour ses efforts efficaces de médiation en République de Madagascar.
29. Le Sommet a félicité les États membres qui ont tenu des élections depuis le dernier Sommet en août 2017, à savoir la République d'Angola et la République du Zimbabwe. Il a félicité S.E. le Président João Manuel Gonçalves Lourenço et le Parti du Mouvement pour la libération populaire de l'Angola (MPLA) pour avoir remporté les élections. Il a appelé l'ensemble des parties prenantes au Zimbabwe à demeurer calmes pendant que les procédures judiciaires engagées actuellement à propos des résultats des élections soient examinées par les tribunaux, et à respecter la volonté du peuple de Zimbabwe.
30. Le Sommet a exhorté la communauté internationale à lever l'ensemble des sanctions imposées contre la République du Zimbabwe et à soutenir ses efforts de développement économique et social.
31. Le Sommet a félicité S.E. le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, pour le leadership exceptionnel dont il a fait montre dans la conduite des questions de l'Organe durant son mandat.
32. Le Sommet a approuvé la Déclaration sur l'élimination du paludisme dans la région de la SADC afin d'inscrire fermement l'élimination régionale de ce fléau dans les programmes d'action de tous les États membres.

33. Le Sommet a noté que le mandat de Mme Emilie Ayaza Mushobekwa, l'actuelle Secrétaire exécutive adjointe, chargée des Affaires institutionnelles, prend fin en octobre 2018 et l'a remerciée pour les services rendus au Secrétariat et à la SADC.
34. Le Sommet a approuvé la nomination de l'Ambassadeur Joseph André Nourrice, des Seychelles, au poste de Secrétaire exécutif adjoint de la SADC, chargé des Affaires institutionnelles.
35. Le Sommet ordinaire a été officiellement clôturé par le Président de la SADC, S.E. le Dr. Hage G. Geingob, qui a remercié tous les Chefs d'État et de gouvernement de leur participation au 38^e Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC.
36. Le Sommet a exprimé son appréciation au Gouvernement et au peuple de la République de Namibie pour avoir accueilli avec succès le 38^e Sommet ordinaire et pour l'hospitalité réservée à tous les délégués durant la période du Sommet.

Fait à Windhoek (République de Namibie) le 18 août 2018.